



**COMMUNE DE
VEROSSAZ**

Pilier public

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration Communale de Vérossaz soumet à l'enquête publique les demandes de construction présentées par :

Requérant : Mme et M. Christine et Olivier Fierz, Rte de Vésenaux 15, 1891 Vérossaz

Situation : Parcelle n° 2465, au lieu-dit « Chavanne », folio 15, située en zone à bâtir R2 à aménager, à Vérossaz

Objet : Changement des fenêtres, des stores et couleur des façades

Requérant : Loïc Catherin et Charlène Jumeau par Habitat Construction Générale Sàrl, ZI Rosses 10, 1893 Muraz

Situation : Parcelle n° 3116, au lieu-dit « Valère », folio 15, située en zone à bâtir R2 à aménager, à Vérossaz

Objet : Modification des ouvertures des façades Nord-Ouest et Nord-Est – modification de l'enquête publique du 05.03.2021

Les dossiers sont en consultation au bureau communal les jours ouvrables. Les éventuelles oppositions à l'encontre de ce qui précède doivent être adressées par écrit dans un délai de trente jours à l'Administration communale dès la publication du présent avis.

L'Administration communale

Vérossaz, le 28 septembre 2021/vz